



Rapport annuel

de La France Mutualiste

2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2014-2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPTE 18 MEMBRES. TELLE
EN EST LA COMPOSITION DEPUIS
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
23 JUIN 2014 :

Président

Yvan GLASEL

1^{er} Vice-président

Marcel MILLER

2^e Vice-président

Yves DURIN

Secrétaire général

Jean-Louis URDY

Secrétaires généraux adjoints

Jacques DESBOIS, Richard PERNOD

Trésorier général

Jacques LE MEUR

Trésoriers généraux adjoints

Jean BOULENC, Michel GEORGEL

Administrateurs

Jean-Pierre BONNET, Christiane BOUHABEN,
Dominique BURLETT, Michel CHEMINAL, Michel DEMONTOUX,
Roger FAURE, Raymond GORGET, Michel ROBERT,
Michel TOUSAINT

SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	3
ÉVÉNEMENTS 2014	4/5
RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT	6/7
CONTRATS D'ÉPARGNE	8/9
SITUATION PATRIMONIALE ET GESTION FINANCIÈRE ..	10/11
SOLVABILITÉ	12
SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ	13
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	14/17
EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	18/19

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Yvan GLASEL
PRÉSIDENT
DE LA FRANCE
MUTUALISTE

Des atouts pour relever les défis de demain

Malgré une conjoncture économique maussade, les résultats financiers de La France Mutualiste en 2014 confirment sa bonne santé. Elle enregistre ainsi, pour la dixième année consécutive, un résultat comptable positif et un taux de couverture des engagements réglementés de 108,76%. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants qu'ils sont associés à un montant de plus-values latentes de 1,64 milliard d'euros.

Ce bilan démontre que La France Mutualiste a su valoriser, une fois de plus, ses atouts fondamentaux. En premier lieu, il convient de souligner la confiance que lui témoignent ses adhérents. Le montant de leurs versements en 2014 s'élève à 352,9 millions d'euros. Cette confiance a été confirmée par un baromètre de satisfaction réalisé par l'institut Ifop du 16 septembre au 2 octobre 2014 auprès d'un échantillon représentatif de 1003 adhérents. 98% des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de la mutuelle et 96% ont affirmé qu'elles la considéraient comme un organisme financier fiable. En outre, 90% des adhérents reconnaissent La France Mutualiste comme un véritable spécialiste de l'épargne. Il s'agit là d'un autre de ses atouts fondamentaux : son expertise dans le domaine de l'épargne et de la retraite, également reconnue par la presse financière. En 2014, le contrat Actépargne2 a reçu deux nouvelles distinctions : le Trophée d'Or du magazine Le Revenu dans la catégorie « multi supports actifs - 2 à 15 fonds disponibles » et le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne, une distinction réservée aux meilleurs contrats d'assurance-vie.

Par ailleurs, pour la 3^e année consécutive, l'organisme Instit Invest a accordé à la mutuelle son label « Transparence de la gestion financière » qui a pour objectif de récompenser « les investisseurs institutionnels, personnes morales, pour la qualité de leur communication financière sur leur activité de gestion actif-passif ». Sur la base de sa compétence spécialisée, La France Mutualiste a pu recruter, en 2014, 9340 adhérents nouveaux.

Ces résultats satisfaisants sont à considérer comme une force pour appréhender les défis d'aujourd'hui et de demain. La France Mutualiste a engagé une réflexion à plusieurs niveaux pour diversifier son offre afin de mieux répondre aux attentes des familles, pour satisfaire les contraintes réglementaires de solvabilité II, pour intervenir sur les marchés financiers de plus en plus sophistiqués, et enfin, pour s'inscrire délibérément et sans plus tarder dans l'ère du digital. La mutuelle se préoccupe également de structurer et développer ses partenariats commerciaux, au premier rang desquels il faut citer Harmonie Mutuelle.

Disposant d'atouts indéniables pour réussir, La France Mutualiste conduira les évolutions nécessaires, en ayant à cœur de préserver ce qui fait son ADN : une fidélité indéfectible aux valeurs mutualistes, une conscience aiguë de son utilité sociale et une identité particulière fondée, entre autres, sur les liens qui l'unissent au monde combattant.

ÉVÉNEMENTS 2014

NOUVELLES RÈGLES D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT

En modifiant les critères d'attribution de la carte du combattant pour l'Afrique du Nord, la loi de finances ouvre des droits à la Retraite Mutualiste du Combattant pour de nouvelles personnes. Auparavant, l'appelé devait avoir effectué 120 jours de service avant le 2 juillet 1962. Dorénavant, les services accomplis après le 2 juillet 1962 sur le territoire algérien sont pris en considération pour le calcul des 120 jours dès lors qu'ils ont débuté au plus tard le 2 juillet 1962 et qu'ils ont été effectués sans interruption sur le territoire à partir de cette date.

JANVIER

ASSEMBLÉES ANNUELLES DES DÉLÉGATIONS

Moments privilégiés dans la relation de confiance qui unit la mutuelle à ses adhérents, les assemblées annuelles des délégations de La France Mutualiste se sont déroulées du 1^{er} mars au 30 avril. Pour les adhérents présents, elles ont été l'occasion de faire le point sur l'activité de leur délégation et sur la situation nationale de la mutuelle.

1^{er} MARS AU
30 AVRIL

JANVIER

PLAN D'ACTIONS COMMERCIALES 2014

En janvier, La France Mutualiste a lancé son Plan d'actions commerciales planifiant l'ensemble de ses actions commerciales aussi bien nationales que locales. Ce plan s'est articulé autour de 4 temps forts donnant lieu, notamment, à des sessions de formations régionales à l'attention des conseillers mutualistes.

MARS

2 NOUVELLES RÉCOMPENSES POUR ACTÉPARGNE2

En mars, Actépargne2 a reçu deux nouvelles récompenses :

- **le Trophée d'Or du magazine Le Revenu** dans la catégorie « multi supports actifs – 2 à 15 fonds disponibles » ;
- **le Label d'Excellence décerné par les Dossiers de l'Épargne aux meilleurs contrats d'assurance-vie.**



LABEL «TRANSPARENCE DE LA GESTION FINANCIÈRE»

Pour la 3^e année consécutive, La France Mutualiste a obtenu le label de la « Transparence de la gestion financière ». Décerné par le Jury des Couronnes Instit Invest, ce label récompense « les investisseurs institutionnels, personnes morales, pour la qualité de leur communication financière sur leur activité de gestion actif-passif ».



3 AU 6 AVRIL

SALON DES SENIORS DE PARIS

Du 3 au 6 avril, La France Mutualiste tenait un stand au salon des seniors de Paris, le plus grand événement dédié au plus 50 ans. Tout au long de l'année, La France Mutualiste participe à de nombreuses manifestations locales (foires, salons et portes ouvertes).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRANCE MUTUALISTE

Moment fort dans la vie de la mutuelle, l'assemblée générale de La France Mutualiste s'est déroulée le 23 juin à Paris. Élus par les adhérents lors des assemblées annuelles, les délégués ont ainsi eu l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'assister à des exposés sur l'avenir de la mutuelle. Conformément aux statuts, ils ont procédé à l'élection de la moitié du conseil d'administration.

Le nouveau conseil d'administration,

qui s'est ainsi réuni immédiatement après cette élection, a reconduit à l'unanimité Yvan Glasel dans ses fonctions de président du conseil d'administration pour les 3 prochaines années.



23 JUIN

PRIX GRAND TÉMOIN

Dans le cadre de son action en faveur du devoir de mémoire, La France Mutualiste a organisé, le 20 novembre, la 12^e édition de son Prix Grand Témoin sur le thème « 1944 : Résistances et Libération de la France ».

Ce concours littéraire récompense, chaque année depuis 2003, des auteurs contemporains dont les ouvrages témoignent des conflits des XX^e et XXI^e siècles.



NOVEMBRE

SEPTEMBRE-OCTOBRE BAROMÈTRE DE SATISFACTION

Mené par l'Ifop du 16 septembre au 2 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 adhérents, le baromètre de satisfaction a mis en lumière la relation de confiance qui lie La France Mutualiste à ses adhérents. 98% des adhérents se sont déclarés satisfaits de la mutuelle et 94% d'entre eux sont prêts à la recommander à un ami ou un membre de leur famille. Ils étaient 98% à estimer qu'elle défend des valeurs mutualistes.



OCTOBRE

LA FONDATION D'ENTREPRISE FÊTE SES DEUX ANS

Au terme de ses deux premières années d'existence, la Fondation d'entreprise La France mutualiste a mené des actions emblématiques autour de trois axes fondateurs : le devoir de mémoire, l'esprit de défense en tant que valeur civique et citoyenne et la solidarité.



DÉCEMBRE

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE WEB

Bien dans son temps, La France Mutualiste a conçu un nouveau site web adapté aux nouvelles habitudes de navigation sur Internet. Il est désormais consultable en toutes circonstances sur smartphone et tablette. Il propose aussi plusieurs nouveautés dont un outil pour déterminer le contrat le plus adapté aux projets de l'internaute.



2014

RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

LES EFFECTIFS

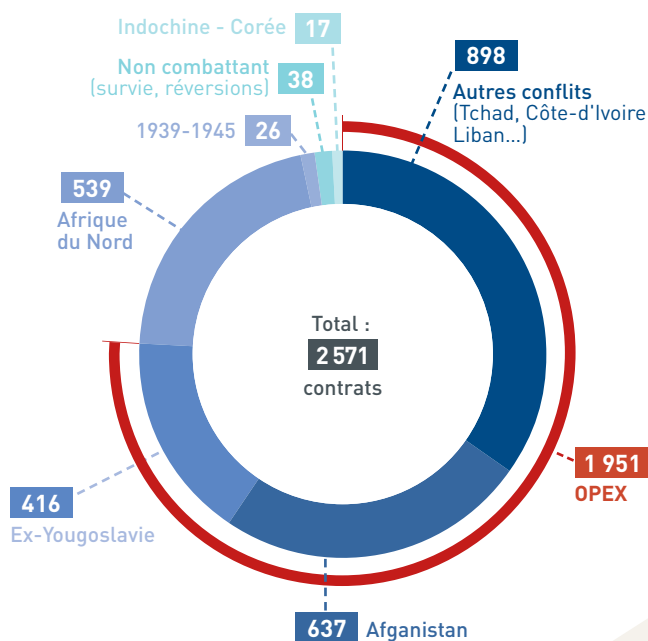
En 2014, 2 571 contrats Retraite Mutualiste du Combattant ont été souscrits.

75,9 % des nouvelles souscriptions concernent les conflits les plus récents tels que la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan, le Tchad, le Liban, l'Ex-Yougoslavie et 21 % l'Afrique du Nord.

En 2014, le nombre de contrats RMC en portefeuille a diminué de 1,6% ce qui représente une **perte de 2 218 contrats**.

Les cotisants représentent près de 22% du nombre total.

NOUVELLES SOUSCRIPTIONS PAR CONFLIT (EN NOMBRE DE CONTRATS)



LES VERSEMENTS

Les versements encaissés au titre de la Retraite Mutualiste du Combattant s'élèvent, pour l'année 2014, à **105,4 M€, soit une baisse de - 28,6%**.

La répartition est la suivante :

- **les versements dits « normaux »**, effectués par les adhérents dont la rente est en cours de constitution, qui atteignent 41,2 M€, représentent 39,1 % du total ;
- **les versements complémentaires**, effectués par les adhérents dont la rente est en cours de service, s'élèvent à 63,4 M€ et représentent 60,2% du total ;
- **les réversions** sont stables à 0,8 M€ identiques à celles de 2013.

VERSEMENTS BRUTS ENCAISSÉS (EN M€)

	2012	2013	2014
Total des versements de type Retraite Mutualiste du Combattant	108,4	147,6	105,4

La Retraite Mutualiste du Combattant trouve son origine dans la loi du 4 août 1923 qui reconnaît aux anciens combattants et victimes de guerre un droit à réparation financière pour services rendus à la patrie. Les conditions à remplir pour en bénéficier sont les suivantes :

- avoir participé à un conflit et être titulaire :
 - ✓ de la Carte du combattant
 - ou
 - ✓ du Titre de reconnaissance de la nation ;
- ou être victime de guerre à titre militaire.

Ce contrat, assorti d'une participation de l'État, d'une revalorisation annuelle et d'avantages fiscaux exclusifs, représente 54% du total des contrats de La France mutualiste en cours au 31/12/2014.

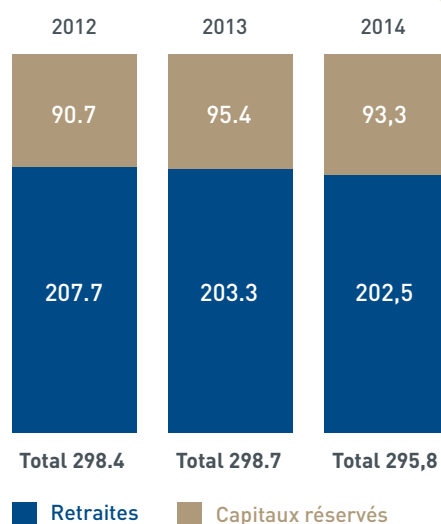
LES PRESTATIONS

Au 31 décembre 2014, les prestations émises se répartissent comme suit :

- **131,4 M€ au titre des rentes**, sans tenir compte des majorations et revalorisations à la charge de l'État qui s'élèvent à 71,2 M€ ;
- **93,3 M€ au titre des capitaux remboursés aux bénéficiaires** lors du décès de l'adhérent.

Le total des prestations des contrats de la famille Retraite Mutualiste du Combattant est en baisse par rapport à 2013, avec un recul de 4,7 M€. La part des prestations à la charge de la Mutuelle a baissé de 2%. Les prestations à la charge de l'État concernant le paiement des rentes ont progressé de 2,7%.

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)



ÉVOLUTION DES RENTES ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

	2012	2013	2014
Rentes personnelles	96,1	94,3	92,6
Majorations	42,9	40,4	42,0
Revalorisations	28,1	28,9	29,1
Bonifications	17,7	16,9	16,2
Participations aux excédents	22,9	22,8	22,6
TOTAL	207,7	203,3	202,5

ÉVOLUTION DES REMBOURSEMENTS DE CAPITAUX RÉSERVÉS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

	2012	2013	2014
Capitaux Retraite Mutualiste du Combattant <i>(y compris réversions)</i>	85,7	90,3	88,4
Participations aux excédents	5,0	5,1	4,8
TOTAL	90,7	95,4	93,3

MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN NOMBRE DE CONTRATS)

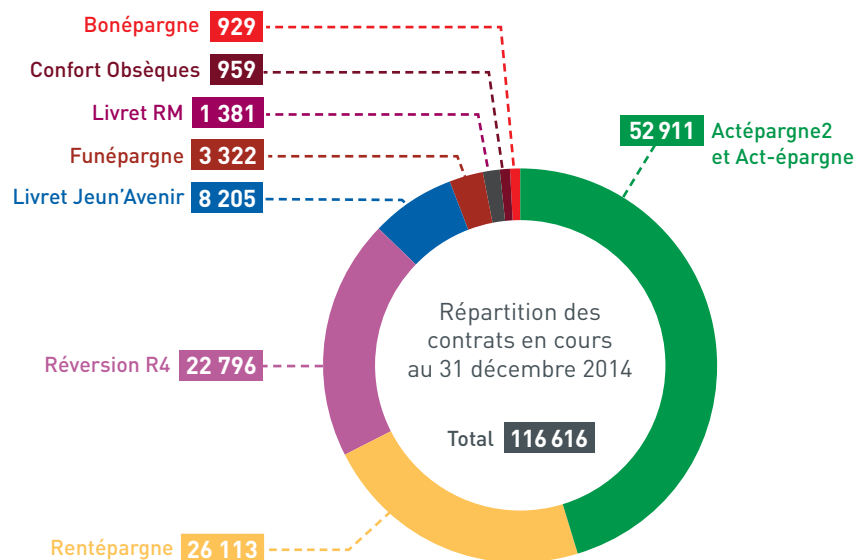
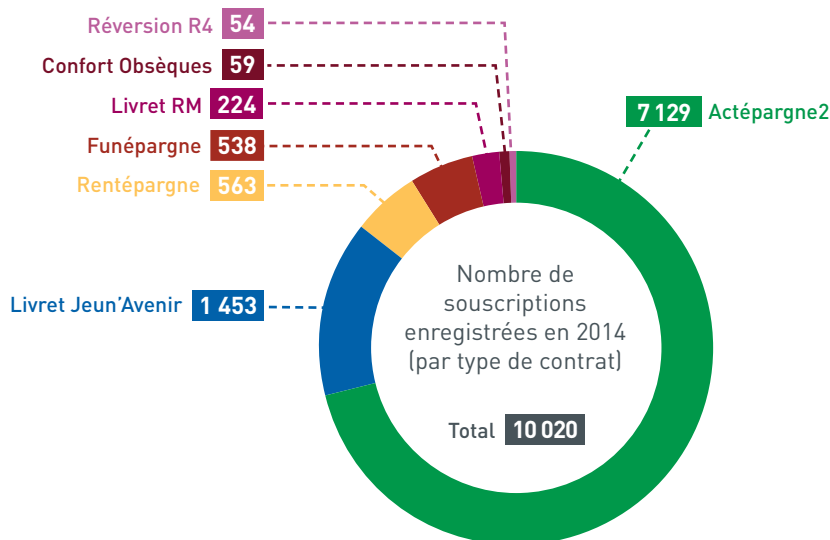
	2012	2013	2014
Nombre de contrats au 1 ^{er} janvier	144 285	142 742	140 589
Nouvelles souscriptions <i>(y compris réversions)</i>	3 235	2 822	2 571
Total des pertes <i>(décès et radiations)</i>	-4 778	-4 975	-4 789
Total contrats au 31 décembre	142 742	140 589	138 371

CONTRATS D'ÉPARGNE

LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2014, La France Mutualiste comptait **116 616 contrats d'épargne**, ce qui représente une progression de 6,8% et 7 437 contrats supplémentaires par rapport à l'année précédente.

En 2014, 18 contrats monosupports en euros (Rentépargne et Bonépargne) ont été transformés en contrats multisupports (Actépargne2), engendrant 0,5 M€ de transferts de provisions mathématiques.



CONTRATS MULTISUPPORT

ACTÉPARGNE 2

L'un des meilleurs contrats d'assurance-vie du marché



Livret Jeun'Avenir

Un placement accessible et performant

Livret gem

* L'épargne-retraite, l'esprit mutualiste en plus

Préparez votre retraite en toute liberté

CONTRATS MONOSUPPORT

RENTÉPARGNE

La simplicité, la sécurité et la performance

FUNÉPARGNE

Pour la tranquillité de vos proches

CONTRAT R4 ACT-ÉPARGNE BONÉPARGNE

(Ces trois derniers contrats ne sont plus proposés à la souscription)

CONTRAT DE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

Confort Obsèques

Le choix du confort moral et financier

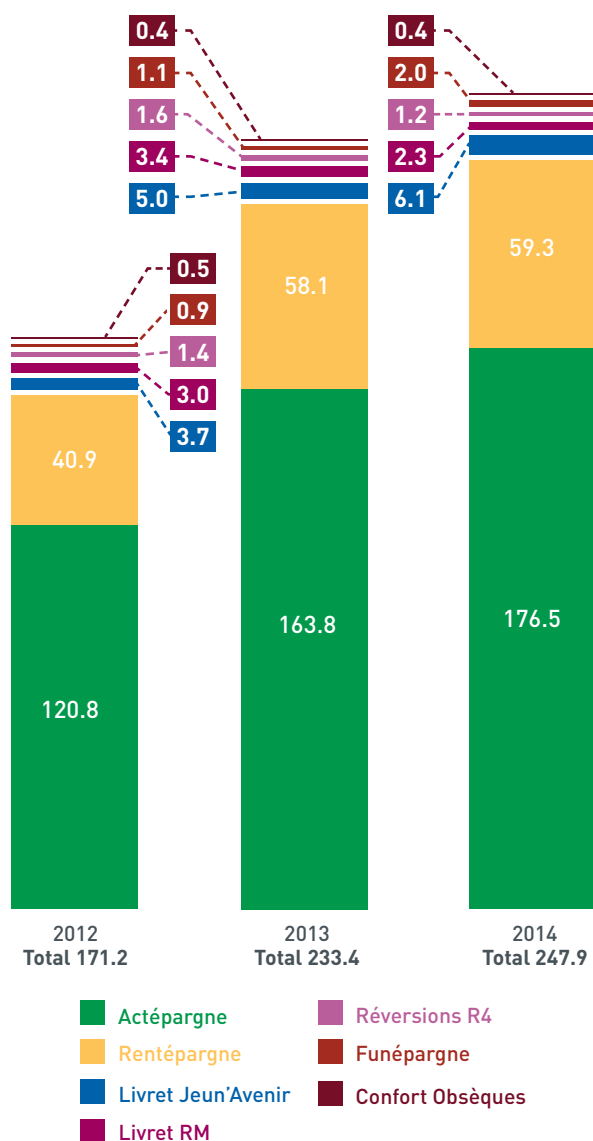
Tous ces contrats représentent près de 46% du nombre total des contrats de La France Mutualiste en cours au 31/12/2014.

LES VERSEMENTS

Tous contrats d'épargne confondus, le **montant des versements est de 247,9 M€, en hausse de 6,2% par rapport à 2013**. Tous les contrats présentent des résultats en hausse excepté le Livret RM et le R4.

Concernant Actépargne, il faut préciser que 94% des 176,5 M€ de chiffre d'affaires enregistré en 2014 a été investi sur les fonds en euros.

RÉPARTITION DES VERSEMENTS BRUTS ENCAISSÉS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

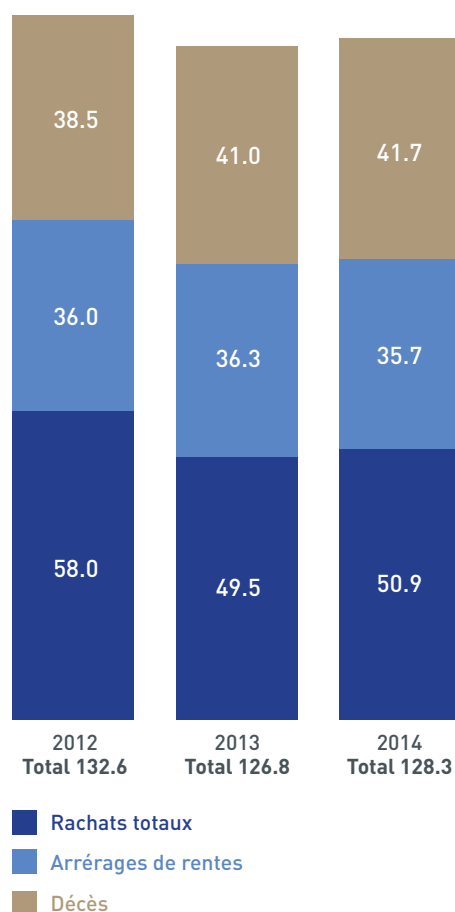


LES PRESTATIONS

Les prestations des produits d'épargne affichent une **hausse de 1,4 M€ (1,1%)** en 2014, malgré une baisse des rachats totaux (-1,3 M€).

Les rentes concernent essentiellement les contrats R4.

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)



MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN NOMBRE DE CONTRATS)

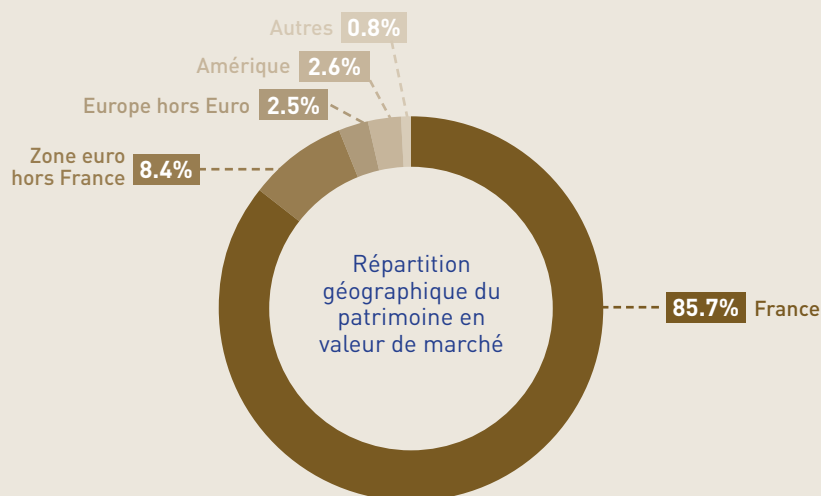
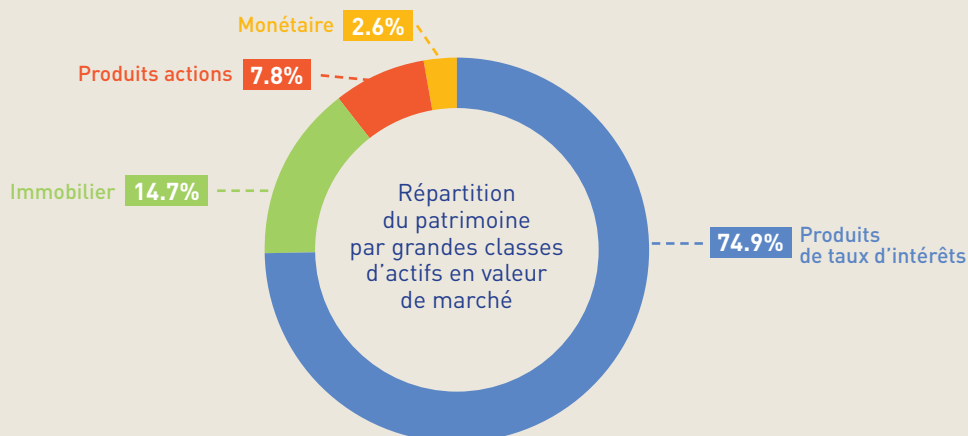
	2012	2013	2014
Nombre de contrats au 1 ^{er} janvier	98 899	103 616	109 179
Nouvelles souscriptions	7 043	7 835	10 020
Total des pertes (décès et rachats)	-2 326	-2 272	-2 583
Total contrats au 31 décembre	103 616	109 179	116 616

SITUATION PATRIMONIALE ET GESTION FINANCIÈRE

PATRIMOINE DE LA FRANCE MUTUALISTE

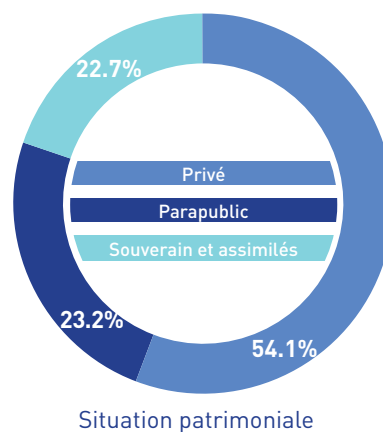
Au 31 décembre 2014, La France Mutualiste gère, pour le compte de ses adhérents, un patrimoine de **8.8 Mds€** afin d'allier sécurité et rendements réguliers.

La gestion est effectuée dans le respect de la réglementation en vigueur, de manière à disposer à tout instant des liquidités suffisantes pour permettre le paiement des prestations.



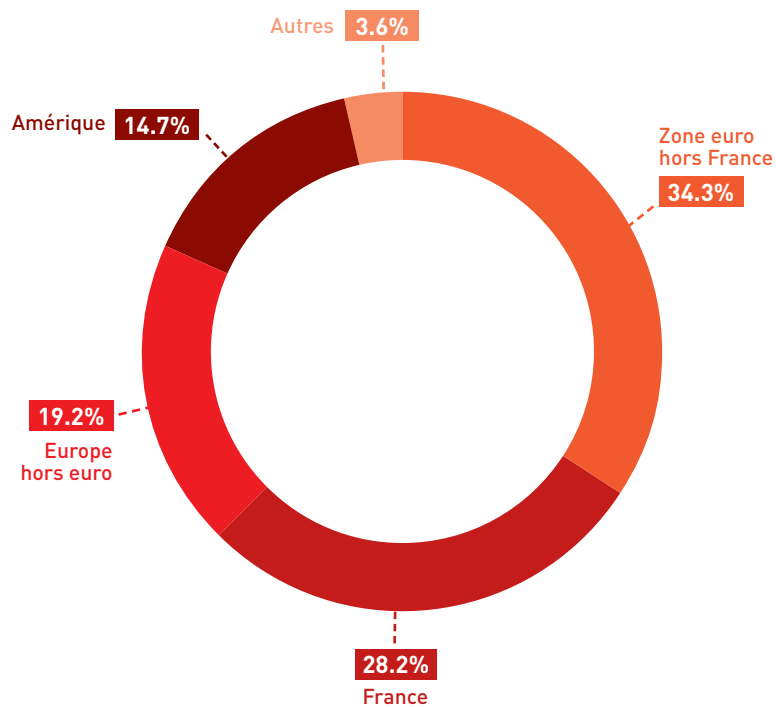
PRODUITS DE TAUX D'INTÉRÊTS

Le portefeuille obligataire constitue le socle des placements, gage de régularité des rendements. Les émetteurs ont donc été sélectionnés avec une attention particulière pour leurs qualités intrinsèques. Ainsi, près de 80% des émetteurs ont une notation supérieure ou égale à A-. Les émetteurs étrangers représentent 17.5% du portefeuille (grandes entreprises internationales, Espagne, Italie).



ACTIONS

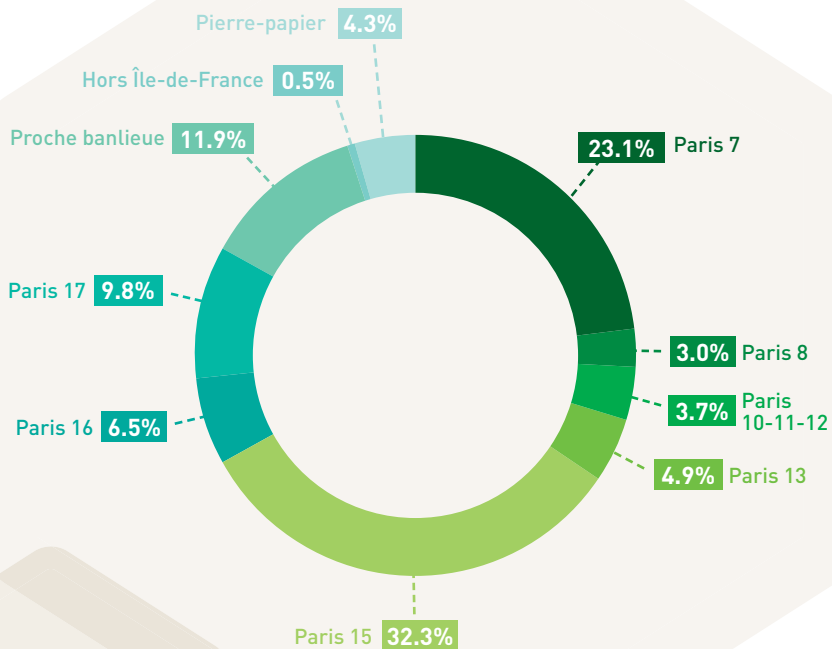
Le portefeuille actions, confié à des sociétés de gestion externes sélectionnées via des appels d'offres par La France Mutualiste, est géré, sous son contrôle, au travers d'OPCVM dédiés. Les portefeuilles se caractérisent par une **grande diversification géographique et sectorielle**.



IMMOBILIER

Le parc immobilier de la mutuelle est **majoritairement composé d'immeubles résidentiels situés à Paris et proche banlieue**. Les biens détenus en régions sont des locaux mis à disposition des délégations. L'entretien régulier et les rénovations réalisées sur le parc immobilier permettent d'améliorer son standing et une meilleure relocation.

Les positions en pierre papier apportent une diversification tant sur le plan géographique que sur la destination des immeubles (bureaux, galeries marchandes...).



SOLVABILITÉ

MARGE DE SOLVABILITÉ

La marge de solvabilité à constituer est déterminée à partir des engagements techniques calculés à la date d'inventaire.

Dans le cas de La France Mutualiste, il s'agit de :

- **1% des provisions mathématiques des opérations vie et capitalisation liées à des fonds d'investissement,**
- 4% des provisions techniques pour les autres opérations,
- 0,3% des capitaux sous risque décès.

Ainsi, au 31 décembre 2014, la marge de solvabilité à constituer s'élève à 258,2 M€ contre 250,9 M€, à fin 2013.

Pour couvrir cette marge de solvabilité, la mutuelle doit disposer de fonds propres corrigés suffisants, ce qui se vérifie dans le tableau de la page 15. Il faut préciser que les fonds propres corrigés correspondent aux fonds propres (voir poste B1 du bilan) diminués des actifs incorporels (valeur nette des logiciels) considérés comme des non valeurs.

Les éléments constitutifs de la marge de solvabilité s'élèvent à 819,9 M€ à fin 2014 (hors plus-values latentes), ce qui permet de couvrir 3,18 fois la marge de solvabilité.

Hors réserve de capitalisation (et hors plus-values latentes), le taux de couverture de la marge de solvabilité ressort à 2,67 à fin 2014.

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

Les provisions techniques, hors opérations en unités de compte, s'élèvent à 6 643,4 M€ au 31 décembre 2014.

Pour couvrir ces engagements, La France Mutualiste dispose d'actifs à hauteur de 7 333,3 M€ composés de placements immobiliers et financiers pour 7 215,0 M€ et de revenus des placements acquis mais non échus pour 118,3 M€. Le ratio de couverture des engagements techniques est en légère baisse, avec une valeur de 108,76% à fin décembre 2014.

S NT SE DE L'ACTIVITÉ

TOUS CONTRATS CONFONDUS

AU 31 DÉCEMBRE 2014, LA FRANCE MUTUALISTE C'EST

226 841 adhérents

254 987 contrats gérés

7,7 milliards d'euros d'actifs (dont 160,8 M€ en unités de compte)

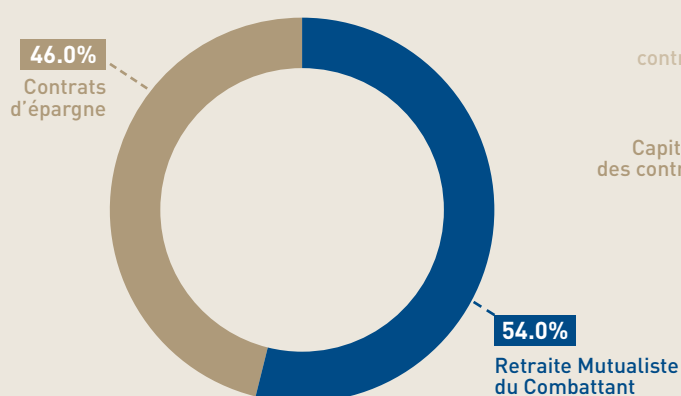
353,3 millions d'euros de cotisations nettes

424,1 millions d'euros de prestations émises (y compris 71,2 M€ à la charge de l'État)

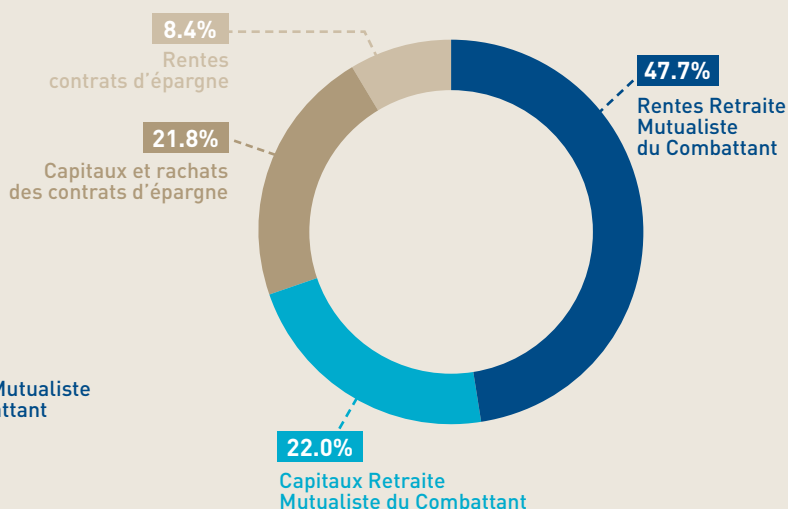
317 salariés et environ **500** bénévoles

53 délégations et **10** antennes réparties sur tout le territoire (au 31/12/2014)

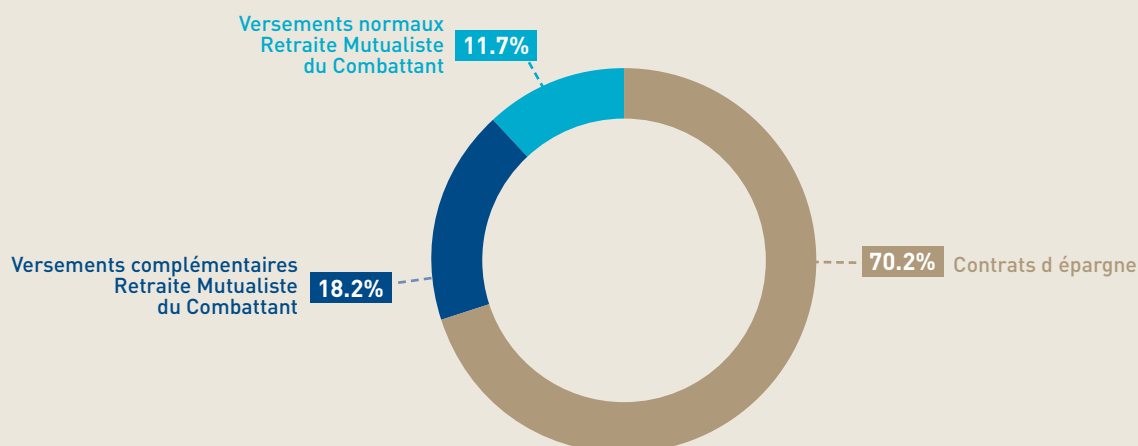
RÉPARTITION DES CONTRATS
(PAR TYPE DE CONTRATS AU 31/12/2014)



RÉPARTITION DES PRESTATIONS
(ÉMISES EN 2014 PAR TYPE DE CONTRATS)



RÉPARTITION DES VERSEMENTS
(BRUTS ENCAISSÉS EN 2014 PAR TYPE DE CONTRATS)



BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Le résultat de l'année 2014 s'élève à 9 929 727 €.

BILAN DE LA MUTUELLE

Le total net du bilan s'élève à 7 736 033 533 €, soit une progression de 2,45 % par rapport au 31 décembre 2013.

BILAN ACTIF (EN EUROS)

	2014	2013
A1 Actifs incorporels	117 099	250 783
A2 Placements	7 214 958 720	7 086 212 725
A2a Terrains et constructions	831 432 500	822 530 082
A2b Placements entreprises liées ou lien de participation	100 000	100 000
A2c Autres placements	6 383 426 220	6 263 582 644
A2d Créances espèces déposées auprès des cédantes	0	0
A3 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de compte	160 868 684	143 040 863
A4 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	986 039	857 170
A4a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie)	0	0
A4b Provisions d'assurance-vie	849 747	746 407
A4c Provisions pour sinistres (vie)	5 600	8 298
A4d Provisions pour sinistres (non-vie)	0	0
A4e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (vie)	130 692	102 465
A4f Provisions participation aux excédents et ristournes (non-vie)	0	0
A4g Provisions pour égalisation (vie)	0	0
A4h Provisions pour égalisation (non-vie)	0	0
A4i Autres provisions techniques (vie)	0	0
A4j Autres provisions techniques (non-vie)	0	0
A4 Provisions techniques des opérations en UC	0	0
A5 Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution	0	0
A6 Créances	127 053 775	102 551 818
A6a Créances nées d'opérations directes	4 603 352	3 360 259
A6aa Cotisations restant à émettre	2 514 735	1 999 387
A6ab Autres créances nées d'opérations directes	2 088 618	1 360 872
A6b Créances nées d'opérations de réassurance	0	0
A6c Autres créances	122 450 422	99 191 559
A6ca Personnel	92 164	3 510
A6cb État, organismes sociaux, collectivités publiques	106 982 224	80 521 681
A6cc Débiteurs divers	15 376 033	18 666 368
A7 Autres actifs	64 694 717	58 126 576
A7a Actifs corporels d'exploitation	1 190 607	1 031 036
A7b Avoirs en banque, CCP et caisse	63 504 109	57 095 540
A8 Comptes de régularisation - Actif	167 354 499	160 179 629
A8a Intérêts et loyers acquis non échus	118 304 506	120 898 870
A8b Frais d'acquisition reportés (Vie)	0	0
A8c Frais d'acquisition reportés (Non-Vie)	0	0
A8d Autres comptes de régularisation	49 049 993	39 280 759
A9 Différences de conversion	0	0
Total de l'actif	7 736 033 533	7 551 219 564

AFFECTATION DU RÉSULTAT

La totalité du résultat est affectée aux réserves.

BILAN PASSIF (EN EUROS)

	2014	2013
B1 Fonds mutualistes et réserves	819 993 588	810 062 861
B1.1 Fonds propres	819 993 588	810 062 861
B1a Fonds d'établissement et de développement	1 105 002	1 105 002
B1b Réserves de réévaluation	0	0
B1c Réserves	808 958 859	784 194 440
B1d Report à nouveau	0	0
B1e Résultat de l'exercice	9 929 727	24 763 420
B2 Passifs subordonnés	0	0
B3 Provisions techniques brutes	6 643 430 569	6 471 498 763
B3a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie)	0	0
B3b Provisions d'assurance-vie	6 368 734 620	6 187 309 025
B3c Provisions pour sinistres (vie)	92 477 598	81 757 858
B3d Provisions pour sinistres (non-vie)	0	0
B3e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (vie)	181 846 911	202 317 409
B3f Provisions pour participation aux excédents et ristournes (non-vie)	0	0
B3g Provisions pour égalisation (vie)	0	0
B3h Provisions pour égalisation (non-vie)	0	0
B3i Autres provisions techniques (vie)	371 439	114 472
B3j Autres provisions techniques (non-vie)	0	0
B4 Provisions techniques des opérations en unités de compte	160 806 322	142 868 937
B5 Engagements techniques sur opérations données en substitution	0	0
B6 Provisions pour risques et charges	2 688 529	2 092 840
B7 Fonds dédiés	0	0
B8 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0	0
B9 Autres dettes	70 844 843	94 297 051
B9a Dettes nées d'opérations directes	18 315 309	16 720 684
B9b Dettes nées d'opérations de réassurance	990 667	846 975
B9c Dettes envers des établissements de crédit	6 695 707	53 527 020
B9d Autres dettes	44 843 160	23 202 373
B9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	2 842 961	2 845 802
B9db Personnel	2 995 004	2 946 713
B9dc État, organismes sociaux, collectivités publiques	28 856 230	5 600 345
B9dd Crédoeurs divers	10 148 966	11 809 513
B10 Comptes de régularisation - passif	38 269 683	30 399 111
B11 Différence de conversion	0	0
Total du passif	7 736 033 533	7 551 219 564

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

(SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE (EN EUROS)

	Opérations brutes (A)	Opérations données en substitution (B)	Cessions et rétro-cessions (C)	Opérations nettes 2014 (A-B-C)	Opérations nettes 2013
E1 Cotisations	353 279 083		210 497	353 068 586	380 951 650
E2 Produits des placements				277 343 754	389 315 626
E2a Revenus des placements				271 940 347	270 406 640
E2b Autres produits des placements				373 072	2 352 566
E2c Produits provenant de la réalisation des placements				5 030 335	116 556 420
E3 Ajustements ACAV (plus values)				11 513 344	15 825 286
E4 Autres produits techniques				842 111	774 275
E5 Charge des prestations	361 058 757	0	51 491	361 007 266	362 983 721
E5a Prestations et frais payés	350 586 528		54 189	350 532 339	362 806 609
E5b Charge des provisions pour sinistres	10 472 229		-2 698	10 474 927	177 113
E6 Charge des provisions d'assurance-vie et techniques	39 088 719	0	80 756	39 007 963	95 656 193
E6a Provisions d'assurance-vie	20 894 367		80 756	20 813 611	78 831 252
E6b Provisions pour opérations en unités de compte	17 937 385		0	17 937 385	16 947 954
E6c Provision pour égalisation	0			0	0
E6d Autres provisions techniques	256 967		0	256 967	-123 013
E7 Participation aux résultats	144 829 245		50 943	144 778 302	203 762 846
E8 Frais d'acquisition et d'administration				26 398 218	25 797 993
E8a Frais d'acquisition				16 519 664	15 845 518
E8b Frais d'administration				9 919 896	9 994 093
E8c Commissions reçues des réassureurs et gérants en substit.				41 341	41 618
E9 Charges des placements				32 214 777	43 618 701
E9a Frais de gestion interne et externe des placements et intérêts				11 782 954	12 559 117
E9b Autres charges des placements				17 769 333	15 204 578
E9c Pertes provenant de la réalisation des placements				2 662 490	15 855 005
E10 Ajustement ACAV (moins values)				23 003	522
E11 Autres charges techniques				4 873 458	4 857 767
E12 Produits des placements transférés au compte non-technique				19 642 985	31 420 781
Résultat technique des opérations Vie				14 821 822	18 768 314

COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE (EN EUROS)

	Décembre 2014	Décembre 2013
F1 Résultat technique des opérations non-vie	0	0
F2 Résultat technique des opérations vie	14 821 822	18 768 314
F3 Produits des placements	0	0
F3a Revenus des placements	0	0
F3b Autres produits des placements	0	0
F3c Profits provenant de la réalisation des placements	0	0
F4 Produits des placements alloués du compte technique vie	19 642 985	31 420 781
F5 Charges des placements	0	0
F5a Frais de gestion des placements et frais financiers	0	0
F5b Autres charges des placements	0	0
F5c Pertes provenant de la réalisation des placements	0	0
F6 Produits des placements transférés au compte technique non-vie	0	0
F7 Autres produits non techniques	1 567	92 809
F8 Autres charges non techniques	-9 877	132 171
F8a Charges à caractère social	1 000	0
F8b Autres charges non techniques	-10 877	132 171
F9 Résultat exceptionnel	-12	210
F9a Produits exceptionnels	106	210
F9b Charges exceptionnelles	118	0
F10 Impôts sur le résultat	24 546 513	25 386 523
F11 Solde intermédiaire	9 929 727	24 763 420
F12 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0
F13 Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
Résultat de l'exercice	9 929 727	24 763 420



EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société La France Mutualiste, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

LA FRANCE MUTUALISTE
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS
LE 31/12/2014

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble

des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre mutuelle, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les notes A2 et B3 de l'annexe aux comptes.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre mutuelle ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

- Votre mutuelle détaille dans la note A2 de l'annexe aux comptes annuels les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les actifs financiers et immobiliers.

Dans le contexte spécifique de la crise financière, nous avons examiné le caractère approprié du dispositif mis en place relatif au recensement de l'exposition directe et indirecte des actifs financiers de votre mutuelle, de leur valorisation, des provisions pour dépréciations durables constatées, ainsi que de l'information donnée dans les notes mentionnées ci-dessus.

Nous avons pris connaissance des analyses effectuées par la mutuelle sur les risques éventuels attachés aux actifs relevant de l'article R.212.52 du code de la mutualité et notamment à la dette souveraine, sa valorisation et son traitement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 1^{er} juin 2015

Le commissaire aux comptes

PASCAL PARANT
(Cabinet Mazars)



